



Aubervilliers, le 12 juillet 2016

**La Municipalité s'oppose à la fermeture de la trésorerie municipale d'Aubervilliers et demande à la Direction départementale des finances publiques de renoncer à cette décision.**

C'est avec indignation que la Municipalité apprend le projet de la direction départementale des finances publiques de fermer la trésorerie municipale du centre-ville d'Aubervilliers.

La proximité de cet établissement public répond pourtant à un réel besoin des familles aubervillariennes car il permet le règlement rapide des frais de cantines scolaires, des centres de loisirs ou encore de l'ensemble des prestations liées à la vie quotidienne.

Le projet de lui substituer le centre situé boulevard Félix Faure, fortement saturé et qui a pour vocation le traitement de l'intégralité des finances publiques des particuliers et des entreprises, porte une atteinte indéniable aux droits des Aubervillariennes et Aubervillariens à un service public de qualité.

Dans un contexte économique difficile où la population ne cesse d'augmenter à Aubervilliers, la suppression des services publics indispensables à la population amplifie les difficultés de vie des habitantes et des habitants.

C'est pour ces raisons que la Municipalité s'oppose à la fermeture de la trésorerie municipale du centre ville d'Aubervilliers et demande à la direction départementale des finances publiques son maintien dans le cadre de la préservation du service public et de son égal accès pour toutes et tous.

Elle apporte également son soutien aux personnels territoriaux qui se mobilisent contre les fermetures annoncées des trésoreries de proximité sur l'ensemble du département de la Seine-Saint-Denis.

La Municipalité